

§ II. — DÉSINTÉRESSEMENT

Pourquoi d'ailleurs aurait-il tenté cet effort inutile? De cette longue dissimulation, de ce mensonge opiniâtre qui durerait toute une vie, chez un homme qui n'avait ni l'habitude, ni le goût, ni le pouvoir de contrefaire ses sentiments, quelle explication plausible y aurait-il, quels motifs pourrait-on donner?

Ce n'est pas l'intérêt sans doute, car personne ne fut jamais moins intéressé que Chateaubriand. Il ressemblait sur ce point à la plupart des gentilshommes de l'ancienne France : il avait le dédain de l'argent. On sait qu'il ne possédait pas de fortune. La crainte de se mettre dans l'embarras ne l'empêcha cependant jamais de prendre une résolution, qu'il jugeait nécessaire, mais qui, en le privant d'une charge publique dont il vivait, devait le laisser sans ressources en face de l'inconnu.

On l'a vu pour sa démission de ministre dans le Valais, à propos de la mort du duc d'Enghien¹.

1. Il avait déjà reçu 12.000 francs pour frais d'établissement à Sion, quand il démissionna. Il dut, pour les remettre, les prendre sur les fonds que M^{me} de Chateaubriand avait encore sur l'Etat : la somme fut rendue deux jours après la démission. C'est M^{me} de Chateaubriand qui raconte ces détails. Son témoignage confirme, en toute cette affaire, les *Mémoires d'outre-tombe*. De son côté, Joubert écrivait à Chênedollé (10 mai 1804) à propos du diplomate démissionnaire et peu préoccupé du lendemain : « M^{me} de Chateaubriand, lui, les bons Saint-Germain que vous connaissez, un portier, une portière et je ne sais combien de petits portiers, logent ensemble, rue de Miromesnil, dans une jolie petite maison. Enfin notre ami est le chef d'une petite tribu, qui me paraît assez heureuse. Son bon génie et le ciel sont chargés de pourvoir au reste. » V. Pailhès, *op. cit.*, p. 298-299.

Douze ans après il parut à l'égard de la royauté tel qu'il s'était montré devant l'empire. Sa brochure *la Monarchie selon la charte* ayant semblé digne d'être saisie, c'était courir au-devant d'une disgrâce que de la publier, lui, ministre d'Etat. Il ne l'en publia pas moins. Aussitôt il perdit, avec son titre, la pension qui y était attachée. « J'en fus quitte », écrivait-il plus tard, « pour me remettre à pied, et pour aller, les jours de pluie, en fiacre à la Chambre des pairs¹ ». Il lui fallut aussi faire argent de ses livres, que l'on vendit à la criée. Puis vint le tour de sa maison de campagne : la *Vallée-des-Loups* fut vendue, comme « les meubles des pauvres, sur la place du Châtelet ».

Huit ans s'étant écoulés, il venait d'être ministre des Affaires Etrangères, quand on lui rendit, par un nouveau brevet, le traitement considérable dont sa brochure avait amené la suppression. Il le refusa pour une simple question de forme, par suite des scrupules d'une dignité exigeante, que froissait le plus léger manque d'égards².

Il était ambassadeur à Rome lorsque le prince de Polignac arriva aux affaires. Redoutant, de la part

1. *Mémoires d'outre-tombe*, t. IV, p. 136.

2. *Ibid.*, t. IV, p. 321. Il ne voulait pas devoir sa pension à un nouveau brevet, parce qu'il regardait sa destitution comme *indue* et nulle. Aussi quand, en 1828, on lui offrit l'ambassade de Rome, il ne l'accepta qu'à la condition que la nullité de cette mesure serait reconnue et que, par suite, on lui paierait tout l'*arriéré* de sa pension depuis 1816. Voilà à quoi se bornent les « négociations financières » d'alors et les révélations de M. de Vitrolles, que Lamartine lui a opposées (*Cours familier de Littérature*, entretien LI, p. 169). Lamartine reprochant à Chateaubriand de se faire payer ses dettes par le pays, c'est un spectacle qui ne manque pas de piquant.

des nouveaux ministres, quelques entreprises contre la liberté dont il s'était constitué le soldat, il envoya sa démission. C'était renoncer à deux cent mille livres de rente, sans avoir même payé les frais de son premier établissement comme ambassadeur. Il disait à ce propos : « Les chutes me sont des ruines, car je ne possède rien que des dettes, dettes que je contracte dans des places, où je ne demeure pas assez de temps pour les payer, de sorte que toutes les fois que je me retire je suis réduit à travailler aux gages d'un libraire¹. »

A Prague, dans ce vieux château d'exil que lui avaient prêté les souverains de Bohême, Charles X dit un jour au royaliste fidèle, qui était venu en mission auprès de lui : « Vous savez, mon cher Chateaubriand, que je garde toujours à votre disposition votre traitement de pair. » — « Sire, répondit Chateaubriand aussitôt, je ne puis accepter, parce que vous avez des serviteurs plus malheureux que moi. » Il se trouvait pourtant alors dans de véritables embarras d'argent, si bien que, malgré son âge, il dut se contraindre à traduire pour un libraire *le Paradis perdu*, et qu'il fut même réduit à vendre par anticipation la propriété de ses *Mémoires*, et, comme il disait, à « hypothéquer sa tombe ».

Dans ce travail à gages, qui venait au secours de sa pauvreté, dans ses relations avec les éditeurs, on le retrouvait ce que nous le connaissons. Il fixait son prix sans doute, et sa grande réputation lui permettait d'être exigeant. Mais c'était un con-

1. *Mémoires d'outre-tombe*, t. V, p. 172.

tractant loyal et généreux, qui abandonnait facilement ses droits, en dépit de tous les textes, dès qu'il croyait le devoir à l'équité qu'il mettait avec raison bien au-dessus des lois. Il ne balançait pas, d'ailleurs, à sacrifier l'argent à l'art, le profit à la renommée.

Etant encore à Londres, il avait déjà fait imprimer le *Génie du Christianisme*. Ce n'était qu'une ébauche imparfaite; aussitôt qu'il s'en fut rendu compte, il mit toutes les feuilles au pilon. De retour en France, il entreprit une édition nouvelle; elle était faite à moitié, en 1801. *Atala* parut alors; son auteur se trouva le lendemain presque célèbre. Il y vit une raison impérieuse de se montrer plus difficile envers lui-même, et il détruisit une seconde fois l'édition commencée pour rendre son ouvrage plus digne de sa réputation comme de son rêve.

Ces sacrifices étaient méritoires, il faut bien le reconnaître, de la part d'un jeune homme sans ressources, dont la pauvreté n'était pas loin de la misère.

Enfin le *Génie du Christianisme* vit le jour¹. Le succès fut immense. On ne tarda pas à savoir qu'une édition contrefaite venait d'être publiée à Avignon. Chateaubriand part; il achète lui-même, sans se nommer, un exemplaire de son livre au contrefacteur, qui le lui fait payer un bon prix, non sans lui avoir beaucoup vanté le style et l'auteur. Ce libraire était un homme riche; il habitait un hôtel entre cour et jardin. Le jeune écrivain crut d'abord,

1. 14 avril 1802.

selon son expression, « avoir trouvé la pie au nid ». Mais vingt-quatre heures après, pris de pitié pour son voleur, il s'arrangeait avec lui presque pour rien et consentait à reconnaître l'édition frauduleuse pour la seconde édition de son ouvrage¹.

Il fit mieux encore à propos de ses *Oeuvres complètes*, qu'il avait vendues à un éditeur connu de son époque, Ladvocat. On était tombé d'accord sur le prix de 700.000 francs. Le contrat fut signé. Mais, pendant la nuit, l'éditeur, ayant recommencé ses calculs, s'aperçut qu'il avait fait un marché extrêmement onéreux. Le matin venu, il court chez M. de Chateaubriand :

« M. le vicomte, je suis perdu ! »

— « Comment cela ? »

— Dans le contrat passé hier, je suis en perte de 200.000 francs. »

— « Vous êtes heureux, dit Chateaubriand en souriant : vous arrivez juste à point. J'allais déléguer mes droits de 700.000 francs pour l'hospice Marie-Thérèse qu'érige M^{me} de Chateaubriand. Je vais faire la délégation de 500.000 francs, voilà tout ! Voici votre contrat ; modifiez-le en ce sens². »

On voit en même temps comment il savait faire du bien. Sa libéralité était extrême ; elle s'inquiétait plus des embarras d'autrui que des moyens qu'il avait d'y porter remède. Quand Béranger dut renoncer à sa résidence de la Grenadière, il lui offrit avec

1. *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 286.

2. On peut lire un autre trait, à propos de la vente de ses *Mémoires*, dans E. Biré : *Mémoires d'outre-tombe*, nouvelle édition. Paris, Garnier, 1898, t. I, introduction, p. IX-XII.

beaucoup d'instances de lui venir en aide, lui qu'une raison d'économie obligeait à ce moment même de dire aussi adieu à ses arbres et à ses fleurs, en quittant son habitation de la rue d'Enfer. Personne n'ouvrait sa bourse pour autrui avec plus de générosité, plus de facilité, plus de plaisir. Il avait pour lui-même peu de besoins ; sauf dans les circonstances solennelles où il devait paraître comme homme public, il n'aimait pas le faste. Et cependant ses revenus ne lui suffisaient pas. Ce n'est point seulement parce qu'il ne regardait pas à la dépense, quand l'occasion s'en présentait, c'est parce que personne ne frappait en vain à sa porte : il donnait sans compter.

« Jamais homme plus dur à lui-même », a écrit M. Villemain¹, « ne secourut davantage autrui. Toute sa règle en cela semble indiquée par ce mot à son ami, M. Frisell : « J'ai l'air un peu rude ; je tiens cela de mon père ; il faut que je donne et que je soulage comme ma mère. » Et ces paroles furent suivies d'un riche présent pour une famille écossaise, orpheline et ruinée. »

« Je ne suis pas tendre », disait-il un autre jour ; « mais je ne puis refuser un malheureux. Il me semble même que, si je manque un peu de sympathie, comme on dit aujourd'hui, si je m'ennuie parfois de mes semblables, je dois au moins, pour acquitter ma dette, les aider et leur faire du bien². »

Et dans une occasion nouvelle, songeant à la loi évangélique qu'il avait conscience de n'avoir pas

1. *Tribune moderne, Chateaubriand, etc.*, p. 530.

2. Villemain, *op. cit.*, p. 511.

toujours accomplie tout entière, mais dont la charité est aussi un article et le premier de tous, il ajoutait : « C'est la plus facile manière d'être chrétien ; l'aumône est plus aisée que la pénitence¹. »

Il n'y avait donc pas à craindre que des considérations d'argent, la recherche de quelques profits, fussent capables de lui faire jouer une indigne comédie de sentiments, toute sa vie, même si cette comédie avait pu servir de tels calculs, ce qu'on ne voit pas.

§ III. — PASSION DE LA POPULARITÉ

Convenait-il de redouter davantage pour sa sincérité une passion beaucoup plus noble : celle de la gloire ! Car il aimait la gloire, même sous cette forme plus humble et moins durable qu'on appelle la popularité. Il est même curieux de voir cet écrivain, à l'âme indépendante et fière, briguer les sourires de la multitude comme une récompense. Lui qui se plaisait à errer loin de l'agitation et des bruits du monde et à écouter les plaintes mélancoliques du vent dans la solitude des forêts vierges, il n'était pas moins sensible aux acclamations des foules.

Pascal a dit : « Nous avons une si grande idée de l'âme de l'homme que nous ne pouvons souffrir d'en être méprisés et de n'être pas dans l'estime d'une âme ; et toute la félicité des hommes consiste dans cette estime². »

1. Clergeau, *Chateaubriand, sa vie publique, sa vie intime, ses œuvres*, in-8°, Paris, Dufour, 1860, p. 161.

2. *Pensées*, t. I, p. 249, édition Lahure.

Chateaubriand donnait raison à Pascal sans le savoir. Il prétendait ne pas aimer les hommes, et rien ne le touchait plus que l'approbation de leurs applaudissements ; comme Alcibiade, il ne trouvait aucune musique aussi harmonieuse que celle des voix qui publiaient son éloge.

Mais en quoi ce goût nous autoriserait-il à soupçonner la loyauté de ses déclarations religieuses ? En quoi était-il forcé, pour le servir, de mentir effrontément à sa conscience ?

« Il aimait sans doute la popularité, et il y sacrifia trop ; mais il vivait dans un temps où, pour la conquérir, on n'avait pas trop à flatter le populaire, à être plat ou grossier devant lui¹. »

Que s'il l'avait fallu — Sainte-Beuve l'a fait remarquer justement — il n'était pas homme à accepter ce sacrifice ; pour rien au monde il n'aurait consenti à se déshonorer.

Mais ne voit-on pas en outre que, si l'ambition de caresser les sentiments du grand nombre avait pu dicter sa conduite au point de vue religieux, elle aurait eu une influence précisément contraire à celle dont nous parlons : elle lui aurait inspiré une sorte d'indifférence frondeuse envers l'Église et ses doctrines, au lieu de ces protestations où il eut le courage de s'en montrer l'ami ; car la Religion n'était pas à la mode alors, tant s'en faut ! Il régnait contre elle une hostilité latente, et bien qu'elle eût ses fidèles, on était bien plus sûr de plaire à ceux qui dirigeaient l'opinion en l'attaquant qu'en pre-

1. Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe*, t. II, p. 413.

nant sa défense. Vous reprochez à Chateaubriand un goût exagéré pour les sympathies du public ? Ce fut une de ses faiblesses ; il n'y a pas à en disconvenir. Mais cette faiblesse même est une preuve nouvelle de la profondeur de ses convictions chrétiennes. S'il n'avait fait que jouer un rôle, évidemment il n'aurait pas choisi un rôle impopulaire, alors surtout que rien n'était plus capable de servir sa popularité que l'expression fidèle des sentiments qu'on lui suppose. La loyauté lui assurait honorablement, dans cette hypothèse, les succès dont il était le plus jaloux ; comment voudrait-on qu'il eût préféré la honte d'un mensonge sans fin, qui n'aurait pu que les compromettre ?

§ IV. — QUE LE GOUT D'UN RÔLE A JOUER NE SAURAIT EXPLIQUER CHEZ CHATEAUBRIAND L'HYPOCRISIE RELIGIEUSE

C'est sans doute, ajoute-t-on, pour ne pas se donner tort ; il a aimé toujours la représentation ; et devenu en France comme le champion du Christianisme, il s'est cru obligé de ne jamais démentir son personnage, soit par amour de l'effet, soit même par une sorte de point d'honneur.

Voilà ce que ne cessent de répéter ceux qui doutent de sa foi ; c'est l'hypothèse où ils reviennent toujours. Elle mérite donc d'être examinée d'assez près.

Serait-il exact d'abord que Chateaubriand se fût préoccupé, à toutes les époques de sa vie, de prendre des attitudes devant ses contemporains, ce penchant de sa nature laisserait toujours subsister ceux que

nous avons décrits. Pour dire ce dont il était moralement capable, il n'est ni juste ni logique de considérer un trait de son caractère à l'exclusion des autres ; il faut voir son caractère tout entier ; il faut tenir compte de toutes les inclinations, de toutes les faiblesses et de toutes les forces qui s'y rencontrent et le constituent.

L'auteur du *Génie du Christianisme*, dit-on, n'est pas simple ; il aime les poses.

Supposé qu'il n'y eût pas de restriction à faire à ce jugement, — et il y en a, — en serait-il moins vrai que l'écrivain qu'il vise ait une répugnance invincible pour ce qui déshonore et que l'hypocrisie en particulier lui soit en horreur ? Que ce noble sentiment l'anime et l'inspire, nous l'avons établi, et on ne saurait l'oublier sans injustice et sans erreur. Qu'on rapproche donc l'influence qu'il a sur son âme de celle qu'y peut exercer un certain goût pour la parade, et il sera facile de conclure que, celle-ci étant de beaucoup plus faible que celle-là, doit nécessairement, en cas de conflit, être vaincue et réduite à l'impuissance. Bref, il n'y a pas à s'en occuper, dès qu'il est question d'actes inexcusables, qui seraient déloyaux et déshonorants. La conséquence est rigoureuse, hors de doute. Mais il y a plus à dire.

*
*
*

Si Chateaubriand, une fois entré dans la politique, s'est laissé griser par les hommages, s'il a paru infatué de lui-même et a pris en public des